

été nécessaire pour les maîtres d'œuvre et entreprises qui ont recherché et utilisé les compétences de professionnels habilités.

Cette utilisation a favorisé la création d'entreprises spécialisées dans les travaux en hauteur. L'une des premières entreprises spécialisées connues en France dans les travaux en hauteur a été la C.A.N en 1976 bien que des travaux publics en hauteur soient déjà réalisés par des sociétés alpines pas toujours structurées, surtout composées de guides (guides du Grand Massif, CITEM, guides de Chamonix et individuels...).

■ NORMALISATION DES MESURES DE SÉCURITÉ

Avec comme point de départ les méthodes de sécurité de base utilisées dans leur travail par des professionnels de la montagne (guides, spéléologues), une technique proche voire similaire mais adaptée pour les travaux en hauteur a été mise au point et utilisée en y apportant les améliorations jugées utiles.

Devant la multiplication des entreprises de travaux en hauteur ces techniques ont été normalisées et ont abouti à la création de diplômes de cordistes (certificat de qualification professionnel, etc.) nécessaires pour employer des salariés lors des travaux sur cordes à grande hauteur.



© "La Montagne" Editions Larousse

Photo 7
Plate-forme pour le tournage du film
"Premier de cordée" en 1943

Platform for shooting the film "Premier de cordée"
in 1943